

Date : Le lundi 14 septembre 2020

Information aux parents :

Madame, Monsieur,

Nous avons eu confirmation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) la semaine dernière, le mardi 8 septembre 2020, qu'une personne a été testée positive au coronavirus responsable de la Covid-19 parmi les élèves de l'école Maternelle Les Lilas de votre enfant.

Cette personne est actuellement en isolement à son domicile et le restera aussi longtemps que nécessaire.

Après enquête conjointe entre l'Education Nationale, l'ARS, et la collectivité de rattachement, et compte tenu du strict respect du protocole sanitaire en vigueur au sein de l'école, il ressort que :

- Des personnes « contact à risque » ont été identifiées au sein de l'école. Elles ont été informées et invitées à se mettre en quatorzaine à leur domicile et de prendre contact avec leurs médecins traitants et seront suivies par l'ARS et/ou leur médecin traitant (test...).

Pour lutter contre la propagation du virus, nous vous rappelons à toutes fins utiles l'importance des **gestes barrière** (lavage des mains, ne pas se toucher le visage, tousser dans son coude, ne pas s'embrasser ni se serrer la main...) et du **port du masque**. Celui-ci est rendu **obligatoire**, pour les élèves de 11 ans et plus, dans l'enceinte de l'établissement (protocole sanitaire), mais aussi aux abords de celui-ci, et dans certains quartiers de St Denis, de Ste Marie, de St Pierre, de St Louis et de Bras Panon (arrêté préfectoral du 21 août 2020).

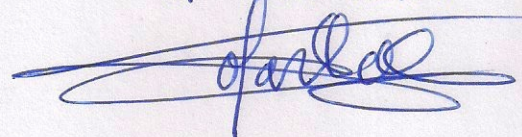
Par ailleurs, il en va de votre responsabilité de ne pas envoyer votre enfant à l'école en cas de symptômes évoquant la COVID-19 (fièvre, toux, fatigue, essoufflement...)

Enfin, pour mémoire, si votre enfant ou un membre de votre famille, vivant sous votre toit, a voyagé dans la zone Océan Indien, toute la famille doit rester obligatoirement en septaine. Un test Covid doit être réalisé à J7. Si vous et/ou votre enfant de moins de 11 ans avez voyagé en métropole, il doit rester en septaine (7 jours) à l'arrivée à la Réunion. Dans ce cas, vous êtes invités à contacter l'établissement de votre enfant pour organiser la continuité pédagogique.

En vous remerciant pour votre compréhension et pour votre collaboration.

Le directeur de l'école

N^R MARLAT



Rectorat

SANTE SCOLAIRE

Centre Médico Scolaire
Secteur
Saint-Denis II

Dossier suivi par
Isabelle RIOS

Téléphone
02 62 21 87 99
Fax
02 62 94 02 37

Site internet

www.ac-reunion.fr

CMS Saint-Denis II
4, rue Indiana
97490 Sainte-Clotilde
Ile de La Réunion

Courriel
ce.9741156n
@ac-reunion.fr